

Publications de la DEQM Expédition & livraison



Si votre commande porte sur un article disponible et en stock, elle est traitée et expédiée dans les 5 jours ouvrés à compter de sa réception (sauf en période très chargée, notamment lors de la préparation d'une nouvelle publication). Nous ne sommes malheureusement pas en mesure, actuellement, de vous adresser par e-mail les informations concernant l'envoi pour vous permettre d'en assurer le suivi. Nous espérons pouvoir le faire très prochainement.

Les articles que vous avez commandés vont être expédiés par voie express. Ils seront envoyés à l'adresse de livraison indiquée sur le bon de commande. Nous ne pouvons en aucun cas effectuer des livraisons à des boîtes postales.

- Pays de l'UE – Votre commande doit normalement vous parvenir dans les 7-9 jours ouvrés (selon les pays) à compter de son traitement.
- Pays hors UE – Votre commande doit normalement vous parvenir dans les 8-10 jours ouvrés (selon les pays).

En l'absence du destinataire (ou d'une autre personne habilitée à réceptionner le colis) lors de la livraison, le coursier laissera un avis de passage à l'adresse de livraison indiquée par le client ; le lieu où peut être retiré le colis sera indiqué sur cet avis de passage.

ATTENTION, si vous avez commandé un article avant sa date de mise à disponibilité (prévue par exemple pour le mois de janvier suivant), vous ne le recevrez pas avant cette date – même si la facture correspondante vous a été adressée au moment de la commande.

Pour fixer la contribution aux frais de port de la Pharmacopée Européenne (ouvrages, périodiques et DVD-ROM), la DEQM a défini trois zones géographiques :

- ZONE 1-EUROPE : états membres de Pharmacopée Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, « Ex-République yougoslave de Macédoine », Turquie)
- ZONE 2 : autres pays européens, États-Unis et Canada
- ZONE 3 : reste du monde

Zone 1

Pas de frais de port pour les expéditions à destination de la Zone 1.

Zones 2 et 3

Une participation aux frais de conditionnement et d'expédition est demandée pour toute commande des

versions papier et DVD-ROM de la Pharmacopée Européenne, de périodiques et d'actes de conférences.

Cette participation est calculée en fonction du poids du colis et de sa destination. Elle est susceptible d'être modifiée à tout moment sans préavis et dépend de l'évolution du prix de ces services.

En résumé, la participation aux frais de port par unité commandée est établie comme suit : (voir nos conditions de vente www.edqm.eu/store).

Cette participation est actuellement plafonnée à 3000 Euros.

Retards de livraison. Si les articles disponibles ne vous sont pas parvenus dans les 15 jours ouvrés et si vous craignez que votre envoi se soit égaré, contactez-nous via le Helpdesk ; nous essayerons - à titre exceptionnel - de vous aider à retrouver la trace du colis.

Incoterms. L'envoi des articles à l'acheteur est effectué selon les termes de l'Incoterm DDU 2000, c'est-à-dire en rendu droits et taxes non acquittés, assurance incluse. Le Conseil de l'Europe (DEQM) livre à l'acheteur les articles non dédouanés à l'importation et non déchargés du véhicule de transport à destination.

Les frais de dédouanement à l'importation, les droits et taxes d'importation et le déchargement des marchandises sont à la charge de l'acheteur.

Le Conseil de l'Europe (DEQM) ne peut en aucun cas être tenu responsable d'une éventuelle détérioration des articles du fait d'un retard de livraison imputable au transporteur.

Procédures réglementaires et SH/NDP (système harmonisé de désignation et codification des marchandises pour le dédouanement). Si des dispositions particulières s'appliquent dans le pays de l'acheteur, celui-ci doit avoir obtenu les autorisations d'importation nécessaires et effectué les démarches réglementaires avant la commande et l'expédition des articles.

L'importateur fera son affaire personnelle de la classification tarifaire dans le pays de destination et assumera les obligations en découlant en matière réglementaire, fiscale, sanitaire et sécuritaire.

En cas de blocage en douane lors de l'importation dans le pays de l'acheteur, ce dernier en assumera l'entière responsabilité. Le Conseil de l'Europe (DEQM) ne sera pas en mesure de lui prêter assistance.

SH/NDP 000009. Le SH/NDP est strictement réservé aux opérations d'exportation hors de France.

Origine des marchandises : Diplomatique, Conseil de l'Europe - France.